

1.2

**LIEUX**

Le salon se tiendra dans les halls suivants :

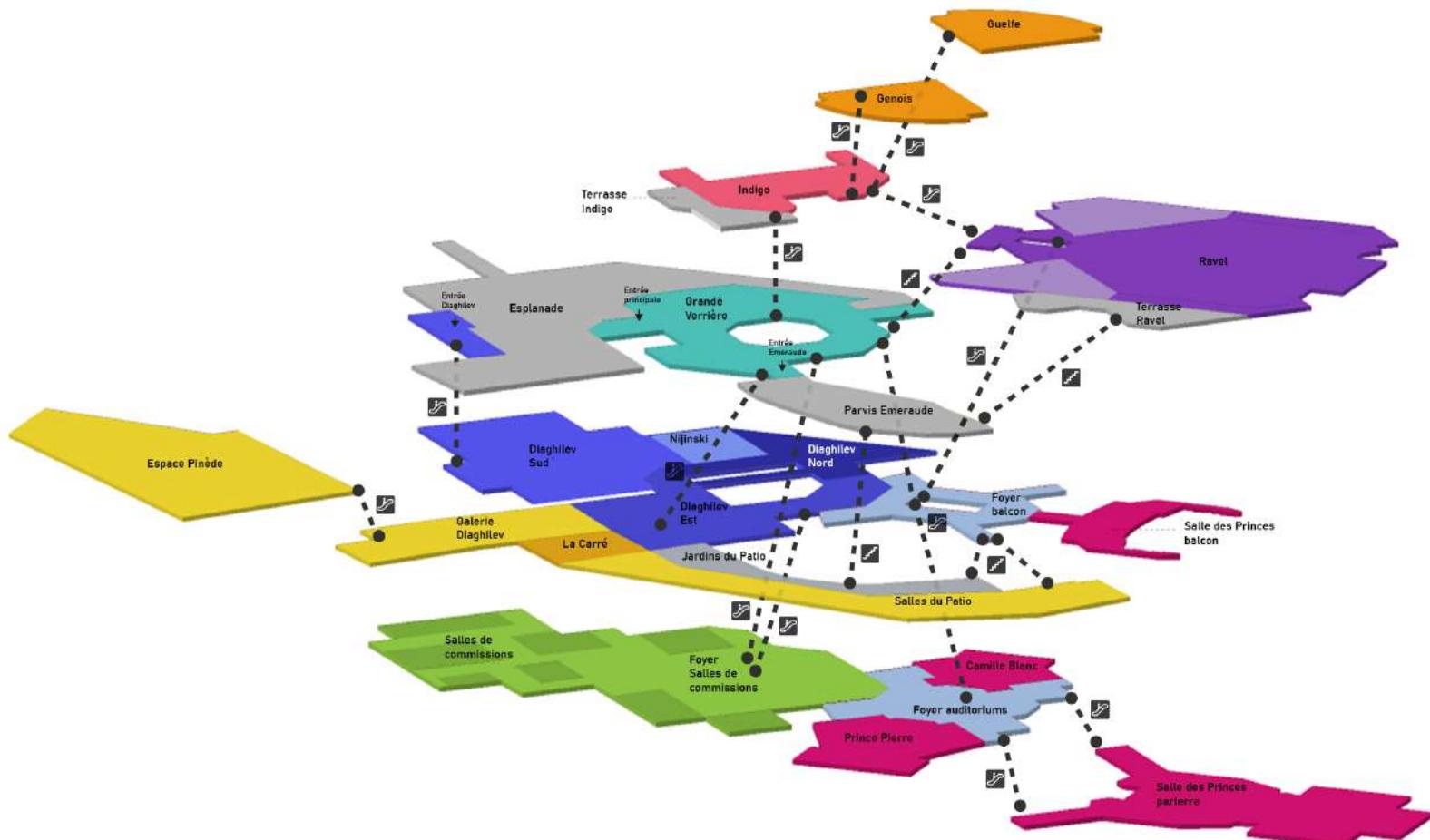
**RAVEL : NIVEAU +1**

**VERRIÈRE : NIVEAU 0**

**PINÈDE**

**GALERIE DIAGHILEV + DIAGHILEV : NIVEAU -1**

**atrium : niveau -2**



### 1.3

## ÉTAT DES LIEUX - DÉGRADATIONS

**Avant la prise de possession**, il est procédé à un constat contradictoire d'état des surfaces, équipements et matériels mis à la disposition de l'exposant par le Grimaldi Forum. Un constat similaire est effectué **à la fin de la manifestation**. Dans le cas où l'exposant ne se serait pas présenté ou fait représenter, aux jours et heures fixés par le Grimaldi Forum, pour ces constats, les états établis par ce dernier feront seuls foi.

Il est notamment interdit de fixer au plafond ou aux parois des pancartes, calicots, tentures, tableaux.. au moyen de clous, colle, crochets, etc. Par ailleurs, il appartient aux exposants de prendre toutes mesures (pose de plastique, contreplaqué...) permettant d'assurer la protection des sols, en cas de risque.

En cas de dégradations ou de disparitions constatées dans ces conditions, l'exposant serait tenu de procéder aux remplacements et réparations correspondants ou d'en supporter les frais.

### 1.4

## SIGNALISATION

Toute signalisation à l'extérieur des stands doit être soumise à l'accord préalable du Grimaldi Forum et réalisée par le Grimaldi Forum, ou sous son contrôle, aux frais de l'exposant.

### 1.5

## LIVRAISONS COLIS

### RÉCEPTION DES COLIS

Les colis envoyés par les exposants avant l'ouverture d'une exposition seront acceptés au sein du Grimaldi Forum, dans la limite de la place disponible, qu'aux conditions suivantes :

- étiquette détaillée avec nom de la manifestation
- moins de 8 jours avant la date de l'événement
- 1m80 de hauteur max



Tous les colis sont réceptionnés à notre quai de déchargement au niveau -4 et ne sont en aucun cas acheminés jusqu'au stand. A charge de l'exposant de transporter ses colis jusqu'à son stand. Des chariots sont mis à disposition à cet effet (sauf disposition contraire de la part de l'organisation).

Le Grimaldi Forum se décharge de toute responsabilité quant à l'état des marchandises réceptionnées.

Le Grimaldi Forum ne prend aucun frais de livraison à sa charge.

### REPRISE DES COLIS

L'enlèvement des colis, à la charge des exposants, devra être effectif au plus tard dans les 48 heures suivant la fin de la manifestation. Il conviendra de redescendre les colis sur le quai de déchargement au niveau -4 en indiquant clairement sur chaque colis:

- nom du transporteur
  - n° de compte client et nom du destinataire
  - adresse de destination détaillée
- et d'appeler le transporteur de votre choix (liste des transporteurs agréés à la fin du dossier)

### POUR MÉMOIRE :

**DHL** 0809 40 02 13 / **UPS MONACO** : +377 8 05 01 03 65 ou 0800.87.78.77/ **FEDEX** 0820 12 38 00 /**TNT** 0825 03 30 33

**Numéro EORI du Grimaldi Forum** : FR12056667700001

La responsabilité du Grimaldi Forum ne saurait être engagée en aucune manière sur la disparition ou destruction de tout matériel laissé sur le quai passé ce délai.

**MERCI D'IMPRIMER CETTE ÉTIQUETTE  
ET DE LA COLLER SUR CHAQUE COLIS**

**ADRESSE DE LIVRAISON**  
GRIMALDI FORUM  
10 Avenue Princesse Grâce  
MC 98000 Monaco



**MENTIONS OBLIGATOIRES :**

Tout colis sera refusé sans ces informations

<b>MANIFESTATION :</b>	
<b>NOM DU STAND :</b>	
<b>N° DU STAND :</b>	
<b>NOM DE LA SOCIÉTÉ :</b>	
<b>RESPONSABLE DU STAND :</b>	
<b>N° DE PORTABLE DU RESPONSABLE :</b>	

**1.6**

## STOCKAGE DES EMBALLAGES

Le Grimaldi Forum ne dispose pas de locaux destinés au stockage des emballages vides pendant la durée des expositions. Ceux-ci doivent donc être immédiatement évacués au fur et à mesure du montage et, si besoin, ramenés au moment du démontage.

Ce service peut être assuré par les transporteurs agréés par le Grimaldi Forum (Détails dans le chapitre «Bon de Commande Prestataires»). De la même façon, l'enlèvement des emballages laissés sur site, résultant du montage des expositions (caisses, cartons, etc.) est à la charge des exposants qui peuvent demander au Grimaldi Forum, à titre onéreux, la mise en place et l'enlèvement de containers à ordures.

**1.7**

## NETTOYAGE

Le Grimaldi Forum assure le nettoyage journalier des allées et parties communes des espaces d'exposition. Le nettoyage des stands est à la charge des exposants, sauf disposition contraire prise par l'organisateur.

A la fin de la manifestation, l'espace doit être rendu propre de tous déchets. Il appartient à l'exposant de prévoir l'évacuation de ses déchets et dans le cas de surfaces nues de tous les éléments du stand y compris la moquette.

Le Grimaldi Forum peut mettre à la disposition des monteurs de stands des bennes (déchets et/ou bois) sous réserve de commande et acceptation de devis préalable.

L'enlèvement des déchets abandonnés sur place sera facturé à l'exposant sur simple présentation d'un constat unilatéral réalisé par le Grimaldi Forum. L'exposant pourra au moment de son départ, faire constater par le chargé exposants sur place, qu'il quitte son stand en laissant l'espace propre.

**1.8**

## SURVEILLANCE, CONTRÔLE DES ACCÈS

La surveillance générale du Grimaldi Forum est assurée 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, par son propre service de sécurité. Le bâtiment est équipé d'un système de vidéosurveillance. La surveillance personnalisée d'un stand est à la charge de l'exposant (Voir détails dans le « Catalogue Grimaldi Forum »).

L'accès au bâtiment est conditionné par la présentation d'un badge délivré par l'organisateur, qui en fournit le modèle au Grimaldi Forum avant le début de la manifestation.

Le Grimaldi Forum se réserve le droit de refuser l'accès au bâtiment à toute personne dont l'attitude ou la tenue vestimentaire serait jugée incompatible avec l'image de l'établissement et la qualité des lieux, ou qui refuserait de se conformer au règlement de sécurité des lieux.

**1.9**

## ASSURANCES

L'exposant devra souscrire une assurance responsabilité civile tant à l'égard des tiers qu'à l'égard du Grimaldi Forum, ainsi qu'une garantie dommages pour les biens lui appartenant ou qui lui ont été confiés. Ces contrats devront prévoir une renonciation à recours contre le Grimaldi Forum et ses assureurs. Une copie de cette police d'assurance devra être remise au Grimaldi Forum et à l'organisation avant l'ouverture du salon.

Le Grimaldi Forum sera dégagé de toute responsabilité à l'égard des exposants et / ou des tiers.

## 1.10 IMPÔTS - TAXES - DROITS

L'Exposant s'acquittera des impôts, taxes et contributions diverses, devant s'appliquer conformément à la législation en vigueur. Les exposants étrangers bénéficiant d'un remboursement de TVA, peuvent faire appel aux services d'un représentant fiscal tel que **MATHEZ MONACO INTERNATIONAL**.

L'exposant devra respecter la réglementation de la propriété littéraire et artistique, conclure tous les accords préalables avec les organismes concernés, en particulier la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (S.A.C.E.M.) et régler les droits et taxes qui seraient dus à cet organisme.

Pour tous renseignements :

### SACEM MONACO

Mme Johanna LIVOTI  
Palais de la Scala  
1 avenue Henry Dunant  
98000 MONACO  
Tél : +377 93 50 96 48  
dl.monaco@sacem.fr

### MATHEZ MONACO INTERNATIONAL

19 avenue des Castelans  
Stade Louis II  
98000 MONACO  
Tel : +377 93 101 330  
Fax : +377 93 101 331  
onsite@mathez-monaco.com

L'Exposant est informé que le Grimaldi Forum peut-être amené à effectuer des photographies de la manifestation sur lesquelles figurent les participants et/ou les marques ou logos des entreprises présentes. Ces photographies sont susceptibles d'être utilisées sur tous supports d'illustration destinés aux clients et/ou prospects du Grimaldi Forum. Tout Exposant ne souhaitant pas que les photographies - sur lesquelles figure l'image de sa personne ou du logo/marque de son entreprise - soient utilisées, est prié de communiquer son refus au Grimaldi Forum qui s'engage alors à flouter ou à ne pas utiliser lesdites images.

## 1.11 DOUANE

L'ensemble des opérations douanières devra être réalisé auprès de l'un de nos transitaires agréés (Détails dans « Prestataires Agréés »).

## 1.12 ANIMAUX

Sauf autorisation écrite et préalable du Grimaldi Forum, l'introduction d'animaux dans l'enceinte du Grimaldi Forum est formellement interdite.

## 1.13 CIGARETTES

Il est interdit de fumer dans l'enceinte du Grimaldi Forum.

## 1.14 RESTAURATION

Le Grimaldi Forum met à la disposition des exposants un service « livraison sur stand» permettant de commander boissons et nourriture. Pour toute demande supplémentaire le Grimaldi Forum se tient à votre disposition pour l'établissement d'un devis selon vos souhaits.



### SARL FAVI TRAITEUR

«Le Continental»  
Place des Moulins, MC 98000 MONACO  
Tél : +377 97 97 67 15  
E-Mail : favitraiteur@somavi.fr  
<http://livraisonsurstand.groupepeavillon.fr>